



## RAPPORT D'ACTIVITÉ

1 janvier 2021 - 31 décembre 2021



## SOMMAIRE

### RAPPORT MORAL

- 1- Le fonctionnement
- 2- Bilan des projets / actions

### RAPPORT D'ACTIVITÉS

- 1- Projets et actions
- 2- Adhérents

### RAPPORT FINANCIER

- 1- Compte de résultat : Produits, charges, conclusion
- 2- Prévisionnel 2022

### NOS PARTENAIRES

- 1- Présentation des partenaires
- 2- Et après...



## RAPPORT MORAL

### 1- Le fonctionnement

Une cinquième année d'activité principalement orientée sur le développement du festival Takorama.  
<https://www.takorama.org>

Christophe Defaye et Olivier Defaye ont continué de s'investir bénévolement et la priorité est toujours la recherche de bénévoles et de mécènes.

### 2- Bilan des projets / action

Cette cinquième année, nous nous sommes concentrés sur :

#### **La gestion de la plateforme d'éducation à et par l'image animée.**

Créée en partenariat avec Réseau Canopé et avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale et du CNC, cette plateforme est disponible depuis novembre 2019.

#### **Le développement du festival Takorama.**

Mis en place dans le cadre du confinement en mars 2020, le festival connaît une participation croissante.

**12 000 enseignants** ont inscrit leurs classes et **270 000 élèves** ont participé en 2020.

L'édition 2021 a bénéficié de **340 418 participants**.

La troisième édition du festival se déroulera du 1er avril au 24 juin 2022.

#### **Le développement du portail Web pour le grand public.**

Les courts-métrages sont disponibles gratuitement dans le cadre de visionnage en famille.



## RAPPORT D'ACTIVITÉS

### 1- Projets et actions

Parmi les projets et actions à retenir de cette cinquième année d'activité :

#### La gestion de la plateforme d'éducation à et par l'image animée

Gestion de la plateforme de janvier à décembre 2021.

#### Présentation

Créée en partenariat avec Réseau Canopé et avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale et du CNC, la plateforme est disponible depuis novembre 2019.

La plateforme propose aux institutions éducatives, culturelles et sociales 100 courts-métrages utilisables en public et permet de créer des listes de favoris et des "cartables" composés de courts-métrages accompagnés d'activités pédagogiques et de ressources transversales.

Cinq parcours pédagogiques co-édités avec notre partenaire Réseau Canopé sont aussi disponibles.

#### Choix des films et création du contenu

Le développement de la plateforme a été encadré par un comité pédagogique et scientifique composé de Anne-Marie Filho (Inspectrice d'académie honoraire, Directrice académique des services de l'éducation nationale), Guillaume Houzel (Inspecteur général de l'Administration de l'Éducation Nationale et de la Recherche) et Christine Mazereau (Directrice du Réseau des Écoles de Cinéma d'Animation).

250 activités pédagogiques ont été créées par une équipe de 20 personnes constituée d'enseignants et de professionnels du cinéma. Une grille de sélection des films a été élaborée en collaboration avec l'association 3-6-9-12 de Serge Tisseron, parrain de notre association.

**Serge Tisseron, psychiatre, docteur en psychologie, est l'auteur de nombreux essais sur les relations que nous établissons avec les images et les impacts que les nouvelles technologies ont sur le développement des enfants.**

#### Utilisation de la plateforme

Une version "découverte" contenant 4 courts-métrages et les activités pédagogiques associées est disponible sans inscription gratuitement.

Les utilisateurs, personnes morales et physiques, ont la possibilité de s'inscrire gratuitement en ligne et de bénéficier pendant 1 mois d'une version d'essai complète.

Les enseignants de l'école primaire ont la possibilité de souscrire à un abonnement annuel de 45 €.

Les enseignants des communes de moins de 10 000 habitants bénéficient d'une réduction de 50%.

Dans le cas d'un abonnement groupé d'un établissement scolaire pour plusieurs enseignants, un tarif dégressif est appliqué.

**Constat :** 5 725 enseignants inscrits à la version gratuite au 31/12/2021 mais encore peu d'abonnements.

Pour les établissements hors contrat, les collectivités territoriales, les institutions et associations éducatives, culturelles et sociales, l'adhésion à l'association « Films pour enfants » permet de bénéficier de différents services, notamment de l'abonnement à la plateforme avec 3 comptes utilisateurs.



## RAPPORT D'ACTIVITÉS

### [Le développement du festival Takorama.org](http://Takorama.org)

Un festival de courts métrages à destination des enseignants et des enfants entre mars et juin 2021.

#### **Objectif du festival**

##### **Découvrir des films dans un contexte éducatif**

L'objectif du festival est d'offrir aux enfants du monde entier un accès gratuit à des courts métrages d'animation d'auteur dans un contexte éducatif, de découvrir les diversités culturelles autour de valeurs et de messages universels comme l'humanisme, l'écologie et la poésie.

Les courts métrages sont accompagnés d'activités permettant des prolongements pédagogiques.

Le festival, très simple dans sa forme, propose une initiation à l'éducation à l'image à tous les professionnels de l'enfance, qui pourront ensuite prolonger cette expérience à travers différents dispositifs comme École et cinéma.

Sur la base d'une première sélection de 50 films effectuée par **Films pour enfants**, un comité de sélection composé de membres des partenaires a effectué la sélection finale de 15 courts métrages.

Les films sélectionnés ont ensuite été répartis en 5 catégories d'âge selon une grille d'adéquation entre le contenu et l'âge des enfants élaborée en collaboration avec l'association 3-6-9-12 ainsi que Serge Tisseron, parrain de l'association Films pour enfants.

#### **Principe du festival**

Le festival à destination des enseignants-es et de leurs élèves est entièrement gratuit et sans publicité. Le festival se déroule de mars à juin pour donner le temps nécessaire aux enseignants-es de proposer aux élèves les activités pédagogiques associées.

Chaque enseignant-e inscrit sa classe et propose à ses élèves des activités pédagogiques suite au visionnage des films sélectionnés par un comité de sélection composé de membres des partenaires.

Dans une dimension positive, chaque enfant donne son avis et vote pour son film préféré.

Le « **prix des enfants** » est décerné dans chacune des catégories du festival.

Le festival est aussi ouvert aux autres institutions éducatives, culturelles et sociales comme les bibliothèques, les centres hospitaliers ; les parents peuvent aussi inscrire directement leurs enfants.

#### **Partenaires du festival**

La deuxième édition du festival Takorama a bénéficié du soutien financier du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse et du ministère des Outre-mer.

Le festival 2021 a aussi conclu de nombreux partenariats communication en France et à l'étranger.

#### **Participation au festival**

##### **340 418 participants :**

10 161 enseignants, 4 092 parents et 326 165 enfants (303 190 à l'école et 22 975 à la maison) de 115 pays ont participé au festival, la France représente 77% de la participation mondiale.

La deuxième édition du festival a bénéficié de nombreux partenaires en France et à l'étranger et la forte participation nous invite à reconduire le festival en 2022. 15 nouveaux courts métrages ont été sélectionnés par un comité de sélection composé de 18 membres.



## RAPPORT D'ACTIVITÉS

### 2- Adhérents

#### **Collège 1**

Membres fondateurs tel que précise dans les statuts.

#### **Collège 2**

Personnes physiques.

#### **Collège 3**

Organismes relais de l'association sur un territoire défini pour des actions d'éducation aux images.

#### **Collège 4**

Organismes publics et privés utilisateurs de la plateforme.

#### **Collège 5**

Personnes morales qui n'utilisent pas la plateforme en ligne.

### **Personnes morales**

L'adhésion annuelle à l'association dans le collège 3 (relais de l'association sur un territoire défini) et dans le collège 4 (organismes publics et privés utilisateurs de la plateforme) est de 600 € (300 € pour les organismes constitués de bénévoles et les communes de moins de 10 000 habitants).

Dans le cadre d'un partenariat avec l'association "Images en bibliothèques", les structures adhérentes à "Images en bibliothèques" bénéficient d'une réduction de 30% sur les tarifs de la plateforme.

L'utilisation de la plateforme en ligne est ainsi réservée aux collèges 3 et 4 dont l'adhésion est uniquement possible en ligne depuis la plateforme.

À noter que les modalités d'adhésion et le tarif des cotisations pour le collège 5 (personnes morales qui n'utilisent pas la plateforme en ligne) restent inchangés.

La cotisation est de 50 € en tant que membre actif et de 500 € en tant que membre bienfaiteur.

**Constat :** 1 adhérent dans le collège 3, 7 adhérents dans le collège 4 et 5 adhérents dans le collège 5.

L'un des objectifs de 2022 sera d'encourager les adhésions des Personnes morales.

### **Personnes physiques**

Les modalités d'adhésion et le tarif des cotisations pour le collège 2 restent inchangés.

La cotisation est de 18 € en tant que membre actif et de 90 € en tant que membre bienfaiteur.

**Constat :** 220 adhérents dans le collège 2.

L'un des objectifs de 2022 sera d'encourager les adhésions des Personnes physiques.



## RAPPORT FINANCIER

### 1- Compte de résultat : Produits, charges, conclusion

L'exercice 2021 est déficitaire avec un résultat d'exploitation négatif de **7110 €**.

Le total des produits d'exploitation est de **19 953 €** (16 888 € en 2020) dont :

**2 312 €** provenant des ventes de marchandises.

**11 000 €** provenant des subventions d'exploitation.

**6 047 €** provenant des autres produits.

Le total des charges d'exploitation comprenant principalement au développement du site du festival takorama.org et aux fournitures administratives est de **26 469 €** (16 385 € en 2020).

Des charges d'exploitation faibles pour cette cinquième année d'activité qui a reposé principalement sur le bénévolat de Christophe Defaye, d'Olivier Defaye et de Liliane Battais.

À noter que le compte de trésorerie reste positif au 31/12/2021.

### 2- Prévisionnel 2022

La cinquième année d'activité a fragilisé la trésorerie de l'association.

La deuxième édition du festival Takorama a cependant bénéficié du précieux soutien financier du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse et du ministère des Outre-mer.

Notre action se concentrera sur le renouvellement des subventions publiques et sur la recherche de nouvelles subventions pour assurer son fonctionnement ainsi que sur la recherche de partenaires pour le festival Takorama 2022 et 2023. L'association proposera notamment aux structures privées la présence de leur logo sur la page du festival en échange d'un mécénat.

Nous avons aussi conclu de nombreux partenariats communication pour Takorama 2021.

En effet, le festival, sous le patronage de l'UNESCO, bénéficie du soutien de partenaires internationaux comme l'ONUJDC dans le cadre son initiative Éducation pour la justice, (E4J) et l'Alliance mondiale pour les partenariats pour l'éducation aux médias et à l'information (UNESCO MIL ALLIANCE), dirigée par l'UNESCO. L'Institut français, l'association 3-6-9-12 et Citia sont aussi partenaires de Takorama 2021.

Cependant, ces partenariats sont des partenariats de communication sans soutien financier.

Sur la base des subventions, du mécénat et d'une augmentation des produits d'exploitation comme les adhésions à l'association, l'association espère fonctionner avec un budget d'environ 50 000 €.



## NOS PARTENAIRES

### 1- Présentation des partenaires

#### UNESCO

Dans le cadre de son activité d'éducation à et par l'image animée, l'association "Films pour enfants" bénéficie du patronage l'UNESCO.

#### Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse

Le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, partenaire du festival apporte son soutien financier et son soutien au niveau national en communication au festival Takorama 2021.

#### Ministère des Outre-mer

Le ministère des Outre-mer, partenaire du festival apporte son soutien financier au festival Takorama 2021 dans le cadre de son développement en Outre-mer.

#### Consulat général de France à Recife

Le Consulat général de France à Recife, partenaire du festival apporte son soutien financier au festival Takorama 2021 dans le cadre de son développement au Brésil.

#### ONU DC

L'ONU DC, partenaire du festival 2021, apporte un soutien en communication au niveau international et a participé à la sélection des films de Takorama 2021.

#### UNESCO MIL ALLIANCE

L'UNESCO MIL ALLIANCE, partenaire du festival 2021, apporte un soutien en communication au niveau international et a participé à la sélection des films de Takorama 2021.

#### Institut français

L'Institut français, partenaire du festival 2021, apporte un soutien en communication au niveau international.

#### 3-6-9-12

L'association 3-6-9-12, partenaire du festival 2021, apporte un soutien au niveau national en communication et a participé à la sélection des films de Takorama 2021.

#### Citia

Citia, partenaire du festival, apporte un soutien au niveau national en communication et a participé à la sélection des films pour Takorama 2021. Citia a également mis à disposition sa base de données des films sélectionnés au Festival d'Annecy depuis 1960.

#### Images en bibliothèques

Dans le cadre d'un partenariat, les structures adhérentes à "Images en bibliothèques" bénéficient d'une réduction de 30% sur les tarifs de la plateforme.

#### Coriance

Coriance, groupe français indépendant, est mécène de l'association depuis 2018.

#### Les marraines et les parrains de l'association

Actuellement, deux marraines, [Elodie Fondacci](#) et [Delphine Maury](#) et un parrain [Serge Tisseron](#).

[EKOME](#) (Grèce), [NEMOLCHI](#) (Ouzbékistan), [NexSchools](#) (Inde), [Kumaraguru](#) (Inde), [The Youth Café](#) (Kenya), [CMIL](#) (USA), [Millennium Media](#) (Cameroun), [Université nationale d'Irbid](#) (Jordanie), [CPAUG](#) (Ouganda), [PAMIL](#) (Philippines) dans le cadre de partenariats avec le festival Takorama, participent à la communication du festival dans leur pays.

### 2- Et après...

L'association espère développer de nombreux autres partenariats avec de nouveaux organismes dédiés à l'éducation et au cinéma, notamment des partenariats diffuseurs en France et à l'étranger.